



Mairie de  
Gretz-Armainvilliers

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 9 avril 2025

|                                       |                           |                             |
|---------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Conseillers en exercice : 24          | Conseillers présents : 18 | Conseiller(s) absent(s) : 6 |
| Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5 | Votants : 22              |                             |

Date de la convocation : 2 avril 2025

**L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures**, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

**Étaient présents** : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Étaient absents avec pouvoirs** : MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

**Était absent sans pouvoir** : CRISINEL Morgane



### DELIBERATION N° 02025\_011 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE LA MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (2025-2027)

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire relatif à la signature avec l'association *Maison de la culture et des loisirs* d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2025-2026-2027,

**Vu** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

**Vu** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001;

**Considérant** l'intérêt pour la commune de soutenir et encourager les activités proposées par l'association *Maison de la culture et des loisirs*;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité**, Monsieur Claude MONGIN, ne prend pas part au vote.

**Approuve** la convention triennale d'objectifs entre la commune et l'association *Maison de la culture et des loisirs* relative aux années 2025-2026-2027, dont le projet est annexé à la présente délibération;

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16 AVR. 2025

ID : 077-217702158-20250409-02025\_011-DE



**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention triennale d'objectifs dont le projet est annexé à la présente délibération.

**Le secrétaire de séance**

BENOIT Dominique



**Le Maire**

GARCIA ROBIN Jean-Paul